

Le Mai des Peintres

à POMMIERS

Dimanche 19 mai 2019

Pommiers, le 5 février 2019

Ami (e) Artiste,

L'Amicale des classes en 2 organise la 15^{me} édition de l'**exposition libre et concours** en extérieur dans le village de **POMMIERS (69480 - Rhône)**.

Chaque artiste aura la possibilité d'exposer et vendre le nombre d'œuvres qu'il souhaite sur une place limitée à 3m linéaires. **Un barnum est prévu et installé par l'association pour chaque peintre inscrit.**

Chaque participant pourra exposer également deux œuvres (**sur une grille de 1m x 2m**) à la salle des fêtes. Cette exposition intérieure sera primée par un « **Prix Public** ». L'artiste intéressé devra informer les organisateurs des titres et des prix de ces deux tableaux sur la feuille d'inscription jointe afin de figurer sur un catalogue.

De même, chaque peintre qui le souhaite, peut réaliser une œuvre sur place pour le concours en extérieur. Ce tableau pourra être fait sur le motif, et devra représenter **le village ou ses alentours comprenant deux de ses hameaux** (le périmètre retenu vous sera communiqué par un plan donné à votre arrivée). Cette œuvre sera remise en fin de journée pour participer aux prix décernés par un jury : **deux prix « Aquarelle » et deux prix « Autres Techniques »**. **Les deux premiers prix 2018 ne pourront prétendre aux premiers prix 2019.**

Un autre concours vous est proposé avec la réalisation, en amont de cette journée, **de l'interprétation d'un tableau d'artiste (pas de reproduction exacte)**. La photo de ce tableau est jointe à ce courrier, il s'agit de «Gelée blanche» d'Alfred Sisley. Cette œuvre sera faite chez vous et selon votre inspiration (dimension mini 10F/ maxi 15F ou 70 cm x 60 cm), toutes techniques autorisées. Le tableau (**non signé, non encadré - passe-partout autorisé pour aquarelle ou pastel**) sera remis aux organisateurs **le matin du dimanche à l'arrivée** et donnera lieu à un prix spécial. **Merci de préciser votre participation à ce concours sur le bulletin d'inscription.**

Les premiers prix de chaque catégorie ainsi que celui de l'interprétation resteront propriété de l'Association.

L'inscription des artistes se fera à l'aide du bulletin joint **par courrier uniquement**, accompagné d'un chèque de **25€** à l'ordre de l'Amicale des classes en 2.

Nous serons très heureux de vous accueillir dans notre village et nous vous adressons nos sentiments les meilleurs.

Guy MATHIEU,

Président

REGLEMENT

Article 1 - « **Le Mai des peintres à Pommiers** » est organisé par l'Amicale des Classes en 2

Article 2 - Pour les artistes participant à l'exposition intérieure, leurs œuvres seront déposées **dimanche 19 mai**, entre 7h30 et 9h30 à la salle des fêtes. Dans un souci de respect du public, le décrochage ne sera possible qu'après la remise des prix. **Celle-ci sera suivie d'un mâchon offert par les organisateurs.** L'organisation apportera tout son soin à la surveillance de l'exposition, mais ne pourra être tenue pour responsable, en cas de bris, de vol, ou autre dégradation. En conséquence, les artistes sont invités à contracter une assurance de leur choix.

Article 3 - Réalisation d'une œuvre en extérieur : à son arrivée, chaque artiste désirant participer au concours devra se présenter à la salle des fêtes pour faire valider un ou plusieurs supports (toile, papier, etc...). Un seul tableau pourra participer au concours et prétendre à un prix. Ces œuvres, **non signées et non encadrées (*passé-partout autorisé pour les aquarelles et pastels*)** seront retournées aux organisateurs entre 16h30 et 17h.

Article 4 - Vente des œuvres en extérieur : chaque artiste aura la possibilité d'exposer et de vendre le nombre d'œuvres qu'il souhaite sur une place limitée à 3m linéaires. Les peintres devront se présenter à leur arrivée (entre 7h30 et 9h30) à la salle des fêtes pour connaître leur emplacement. Les véhicules après installation devront rejoindre les parkings.

Article 5 - Le comité d'organisation se charge de la publicité de cette manifestation (presse, affichage, panneaux...).

Article 6 - Restauration : **le repas est offert aux peintres participants.** Pour les personnes accompagnantes, une réservation est possible au prix de **12€**. Merci de bien vouloir indiquer sur le bulletin d'inscription le nombre de repas à réserver et de joindre le règlement correspondant (*à l'ordre de l'Amicale des Classes en 2*).

Article 7 - Accueil du public : l'entrée au « **Mai des Peintres à Pommiers** » est libre et gratuite.

Pour tout renseignement : **Guy MATHIEU**, 492 chemin des Granges **69480 POMMIERS**

Tel : **06 84 61 94 62** - email : mgmath@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription pour « LE MAI DES PEINTRES »

Dimanche 19 Mai 2019 - Pommiers

A retourner avant le 28 avril 2019 à : Guy MATHIEU

492, Chemin des Granges 69480 POMMIERS

NOM : PRENOM :

NOM D'ARTISTE :

ADRESSE :

.....
.....

TELEPHONE : MAIL :

JE SOUHAITE UN BARNUM (*fourni et installé*) OUI NON

JE PARTICIPERAI à L'INTERPRETATION du TABLEAU OUI NON

JE PARTICIPERAI à L'EXPOSITION INTERIEURE OUI NON

SI OUI, veuillez remplir le cadre ci-dessous :

Titre de l'œuvre	Technique	Format hauteur x largeur	Prix

Repas pour le ou les accompagnants : 12 €

Je réserve nombre de repas : X 12 € =

(merci de joindre un chèque à l'ordre de l'Amicale des Classes en 2)

Il est possible de grouper avec le chèque d'inscription à l'exposition de 25 €

SIGNATURE précédée de la mention « LU ET APPROUVE »



